



HAL
open science

”La toponymie égyptienne en territoires conquis : les noms-programmes des menenou”

Claire Somaglino

► To cite this version:

Claire Somaglino. ”La toponymie égyptienne en territoires conquis : les noms-programmes des menenou”. N. Favry, Chl. Ragazzoli, Cl. Somaglino, P. Tallet (éds.), *Du Sinaï au Soudan, Itinéraires d’une égyptologue. Mélanges offerts à Dominique Valbelle, Orient & Méditerranée, archéologie 23*, 2017. halshs-01719598

HAL Id: halshs-01719598

<https://shs.hal.science/halshs-01719598v1>

Submitted on 13 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA TOPONYMIE ÉGYPTIENNE EN TERRITOIRES CONQUIS : LES NOMS-PROGRAMMES DES *MENENOU*

Claire SOMAGLINO

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)

C'est à Dominique que je dois de m'être engagée sur le chemin des forteresses et des frontières, aussi il m'est agréable de lui offrir cet article consacré aux toponymes désignant des *menenou*, un type de structure auquel nous avons consacré de nombreuses et toujours passionnantes discussions.

Après la conquête de nouveaux territoires au Moyen et au Nouvel Empire, le pouvoir égyptien mit en œuvre une grande variété de moyens – politiques, symboliques, religieux, économiques – pour établir et consolider son hégémonie. L'un d'eux était la fondation de nouveaux établissements, qui constituaient l'ossature de sa domination, et auxquels différents types de noms furent donnés. Certains furent désignés d'après des toponymes issus de la région où ils étaient implantés ; d'autres en revanche se virent attribuer un nom égyptien, qui avait régulièrement une signification politique forte, d'où le terme de « nom-programme » que j'emploierai ici pour les désigner. Cette dernière catégorie de noms peut être rattachée au domaine de la néotoponymie, processus consistant à renommer des lieux existants ou à nommer de nouvelles entités territoriales et/ou administratives et dont l'analyse est fructueuse pour la géographie politique. L'étude du stock toponymique égyptien durant l'ensemble de l'époque pharaonique montre en effet que nombre de noms de lieux furent attribués par le pouvoir central : dès l'époque thinite, et tout au long de l'histoire égyptienne, noms de domaines, de complexes funéraires, de villes de pyramides, de fondations funéraires ou encore de villes nouvelles – en particulier les capitales royales – furent désignés par des

1. Il m'est agréable de remercier Pierre Tallet, Chloé Razzoli et Sylvain Dhennin pour leurs relectures et commentaires, ainsi qu'Harco Willems pour ses suggestions.

toponymes complexes, qui expriment des qualités du lieu en question ou intègrent le nom royal².

LES FORTERESSES-*MENENOU* DU MOYEN EMPIRE

Durant la XII^e dynastie, une série de forteresses fut fondée dans les territoires nubiens conquis par les rois égyptiens entre les 1^{re} et 2^e cataractes du Nil³. Ces forteresses appartenaient à un type d'établissement nommé *menenou* (*mnnw*) dans les sources égyptiennes⁴. Le terme désignait alors à la fois les imposantes forteresses construites en Nubie, mais aussi plusieurs villes fortifiées localisées sur la frontière traditionnelle de l'Égypte, aux environs de la 1^{re} cataracte. Ce type d'établissement était donc à cette époque caractéristique des territoires conquis et des zones frontalières⁵.

Différents types de sources livrent les noms de ces forteresses-*menenou* de Nubie : dépêches de Semna, empreintes de sceaux retrouvées dans les forteresses, stèles royales ou privées, inscriptions rupestres⁶. Surtout, une liste complète en est fournie par l'Onomasticon du Ramesseum : énumérés du sud au nord, les 17 *menenou* cités précèdent immédiatement dans le document la liste des villes de Haute-Égypte⁷. Examinons tout d'abord un à un les toponymes qui désignent ces forteresses ou établissements fortifiés, en suivant leur ordre de citation dans l'Onomasticon. Je présenterai une première

2. Yoyotte 1957-1960.

3. Entre autres : Vogel 2004, p. 61-90 ; Obsomer 1995, p. 253-270 et p. 336-360.

4. Pour un bref résumé sur ce terme, ainsi que la bibliographie correspondante, cf. Somaglino 2013.

5. Somaglino 2010b.

6. Vogel 2004, p. 61-90 ; Somaglino 2013.

7. Gardiner 1947, p. 10-11, pl. II.

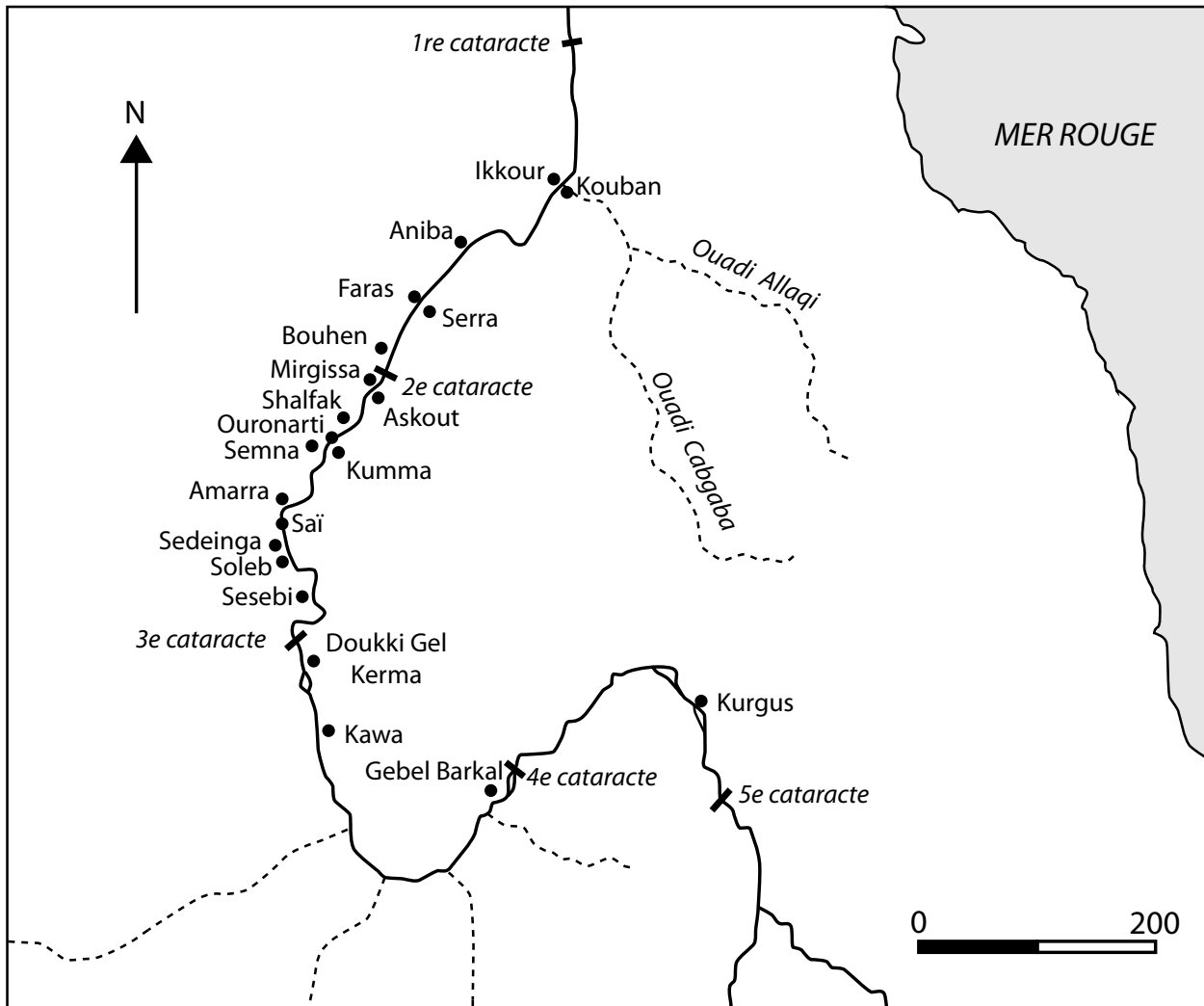


Figure 1 – Carte de la Nubie au Moyen et au Nouvel Empire.
[Carte © Cl. Somaglino]

analyse de chaque nom, en détaillant les termes employés et leurs usages habituels⁸ (fig. 1).

– *d3r-Styw*, « Qui subjugue les Sétiou »⁹, du nom d'une population nubienne¹⁰. Le verbe *d3r*¹¹, « subjuguer, dominer, opprimer », est régulièrement employé depuis l'Ancien Empire, dans l'expression « subjuguer les pays étrangers » (*d3r h3s.wt*), afin de décrire l'action royale, tout particulièrement en légende de la représentation du roi massacrant des

ennemis¹². Cette iconographie est bien attestée depuis les premières dynasties égyptiennes, en particulier sur les zones frontalières de l'Égypte¹³. L'image avait une valeur à la fois commémorative et apotropaïque. On note également l'emploi de *d3r h3s.wt* dans les hymnes royaux du Moyen Empire : hymne au roi dans l'Enseignement d'Amenemhat I^{er} (avec la variante *d3r w3w3.yw*, « subjuguer les habitants de Ouaoat »)¹⁴, hymne à Sésostri I^{er} dans

8. Je ne discuterai pas ici l'identification de chaque toponyme à un site archéologique : cf., entre autres, Vogel 2004, p. 62 ou Tallet 2015, p. 53-71 pour une remise à jour des identifications proposées en son temps par Gardiner (Gardiner 1916).
9. « Celui ou celle qui subjugue les Sétiou », je renviendrai ensuite sur l'analyse grammaticale. *Styw* : *Wb* III, 488, 11-12.
10. Sur les *Styw* et les *Jwntyw*, dont les noms sont d'ailleurs souvent réunis pour désigner à partir du Moyen Empire, l'ennemi nubien en général, cf. Valbelle 2012.
11. *Wb* V, 414, 4-7 et 418, 3-12 ; Postel 2004, p. 79, note 352.

12. Voir en particulier les inscriptions du Sinaï : IS 5 sous Snéfrou (*d3r h3s.wt*) ; IS 8 sous Sahourê (*d3r h3s.wt nb.wt*) ; CCIS 22 sous Sahourê (*d3<r> Stjw*) ; IS 10 sous Niouserrê (*d3r h3s.wt nb.wt*) ; IS 16, sous Pépi I^{er} (*d3r Mntw h3s.wt nb.wt*).
13. Pour les exemples les plus anciens au Sinaï, sous le règne de Den : CCIS 1-3 ; Rezk Ibrahim & Tallet 2008, p. 155-180.
14. Enseignement d'Amenemhat, section XII (Helck 1969, p. 77).

le Conte de Sinouhé¹⁵, Hymne à Sésostri III¹⁶. Cette expression fut aussi choisie pour nom d'Horus par plusieurs rois : à la XI^e dynastie, Antef II, Antef III et Montouhotep II arborent, dans des scènes en relation avec la domination des pays étrangers, un nom d'Horus reprenant cette épithète¹⁷. L'expression *d3r Styw* apparaît donc comme une adaptation au contexte précis de la 2^e cataracte du plus général *d3r h3swt*. Le toponyme est d'autant mieux choisi qu'il désigne la forteresse la plus méridionale de la zone de domination égyptienne sur le territoire nubien, Semna-Sud.

- *šhm-Ḥ-k3w-R'-m3'-hrw*, « Puissant-est-Khâkaourê-justifié » pour le *menenou* de Semna. Le nom de couronnement du roi Sésostri III constitue la composante principale de la désignation de ce *menenou*. *M3'-hrw*, « justifié », a sans doute été ajouté au toponyme après la mort du roi et n'apparaît pas systématiquement dans les graphies du toponyme – elle est omise sur plusieurs sceaux ou empreintes de sceau en particulier, ce qui se justifie par l'étroitesse du support.

- *Jtnw-pdwt*, « Qui s'oppose aux Arcs / à ceux de l'arc ? », pour le *menenou* de Koumma. Les Arcs font référence ici aux ennemis traditionnels de l'Égypte, les « Neuf Arcs ». Cette épithète est également utilisée à partir de la fin du Moyen Empire, et surtout à la XVIII^e dynastie dans les temples de Semna et Koumma pour qualifier Khnoum de la cataracte¹⁸.

- *Ḥsf-Jwntyw*, « Qui repousse les Iountiou », pour le *menenou* d'Ouronarti. Le verbe *Ḥsf* est régulièrement employé lorsqu'il s'agit d'éloigner ou punir des ennemis de toute nature : étrangers, divinités dangereuses, etc.¹⁹ Les Iountiou font justement partie des ennemis de l'Égypte dans la région nubienne : le terme désigne traditionnellement les populations nomades du Sinaï, du désert occidental et de Nubie. On retrouve ces *Jwntyw* dans le premier Hymne à Sésostri III (cf. *infra*) et les *Jwntyw m Sty* (« Iountiou de Nubie ») dans les textes d'exécration

de Mirgissa, dans la catégorie « Nubiens » (*Nḥsyw*)²⁰. Ce sont ces mêmes *Jwntyw Sty* que Sésostri III renverse (*shr*) d'après la stèle de Khousobek²¹. Les *menenou* sont de nouveau associés à l'action de « repousser les Iountiou » sur une stèle rupestre de Thoutmosis II gravée sur la route entre Assouan et Philae, où il est fait allusion aux forteresses construites par Thoutmosis I^{er} et menacées par une rébellion nubienne : « ces [*men*]nenou que ton père a construits grâce à ses victoires, le roi de Haute et de Basse-Égypte Aâkheperkarê, puisse-t-il vivre à jamais, pour s'opposer aux pays rebelles des Iountiou de Ta-Seti de Khent-hen-nefer »²².

- *W'f-h3s.wt*, « Qui assujettit les pays étrangers » pour le *menenou* de Shalfak. Le sens premier du verbe *w'f* est « courber », mais D. Lorton a montré dans son étude de la terminologie juridique de la XVIII^e dynastie, que la meilleure traduction dans ce contexte était « assujettir » (« to make subject », « to hold subject »)²³. Cette expression est régulièrement employée à partir du Nouvel Empire dans les titulatures royales, parfois même dans les épithètes, pour décrire l'action du pharaon²⁴.

- *Dr-Styw*, « Qui écarte les Sétiou », pour le *menenou* d'Askout. On note la mention, pour la seconde fois, de l'ethnonyme Sétiou dans un nom de *menenou*. Le verbe employé ici, *dr*, exprime par excellence l'action royale de repousser le chaos, de pacifier une terre²⁵. Ainsi entendue, cette pacification s'opère en repoussant l'ennemi au dehors, aux limites de la création, non pas en l'annihilant²⁶. Une telle expression de la mise à l'écart des rebelles, apparaît régulièrement dans les épithètes ou noms du souverain dès le Moyen Empire²⁷.

- *Jqn*²⁸ puis *Bhn*²⁹ : tous deux semblent être des toponymes nubiens, désignant les régions dans lesquelles se situent les forteresses de Mirgissa et de Bouhen.

15. B50 et R74.

16. P. Kahoun LV.1, 2-4 (= P. Londres UC 32157).

17. Postel 2004, p. 79-80, 125, 157-158. Exemple de la chapelle de Montouhotep II à Dendera (Caire JE 46068), où ce nom d'Horus du roi apparaît avec une liste de territoires et de populations soumis (Gundlach 1994, p. 148-149 ; Postel 2004, p. 319).

18. Cf. LGG I, 622 pour l'ensemble des références. Il semble bien alors s'agir d'une épithète, et pas du toponyme désignant le *menenou* de Koumma, puisque *jtnw-pd.wt* n'est jamais suivi du déterminatif de la ville. L'épithète peut d'ailleurs être développée en *jtnw-pd.wt m r3-'3 h3swt* (LGG I, 622-623), *r3-'3 h3swt*, « la porte des pays étrangers » désignant dans ce contexte la 2^e cataracte. Elle est régulièrement suivie d'une autre épithète qualifiant le dieu de *ḥw dndn.w (?)*, « qui frappe ceux qui sont en colère (?) » (LGG V, 64).

19. *Wb* III, 335,6-337,2 ; Blumenthal 1970, p. 226, 243, 253.

20. Koenig 1990, p. 106-107. Ces textes semblent dater du milieu de la XI^e dynastie, peut-être des règnes d'Amenemhat II-Sésostri II. Sur les Iountiou : *Wb* II, 55, 3-7 ; sur les Nehesyou : Zibelius 1972, p. 140-141.

21. Stèle Manchester 3306 ; sur l'utilisation de *Jwntyw-Sty* pour désigner l'ennemi nubien, cf. Valbelle 2012.

22. *nm n (7) [mn]nw.w qd-n jt=k m nḥt.w=f n(y)-sw.t bjt(y) '3-ḥpr-k3-R' nḥ d.t r Ḥsf h3s.wt bšt.wt Jwn.tyw T3-Sty nw Ḥn.t-ḥn-nfr* (*Urk*. IV, 138,16-139,1).

23. *Wb* I, 285, 1-14 ; Lorton 1974, p. 83-84.

24. Grimal 1986, p. 322-324 et 678-679 (voir par exemple l'une des versions développées du nom des Deux-Maîtresses de Ramsès II : *ibidem*, p. 322 ; Beckerath 1999, p. 152-153, N1°).

25. *Wb* V, 463,1-474,12.

26. Grimal 1986, p. 305 et 671-672.

27. Blumenthal 1970, p. 231, 235 ; Postel 2004, p. 256 ; Grimal 1986, p. 671-673.

28. Zibelius 1970, p. 94.

29. *Ibidem*, p. 109.

– *Jnq-t3.wy*, « Qui rassemble les Deux-Terres », peut-être pour le *menenou* de Faras. Là encore, référence est faite à l'action royale, puisque maintenir la cohésion de l'Égypte relève des devoirs fondamentaux du roi. On retrouve ainsi cette expression dans un hymne à Sésostri III : le roi est « celui qui rassemble les Deux-Terres par l'action de ses bras » (*jnk t3.wy m r-^c.wy=f*)³⁰. « Les Deux-Terres » désignent généralement la Haute et la Basse-Égypte, mais dans le contexte nubien, on pourrait y voir l'Égypte et la Nubie.

– *Hsf-Md3yw*, « Qui repousse les Médjayou », pour le *menenou* de Serra. Les Médjayou, mentionnés dans les sources égyptiennes depuis la VI^e dynastie, étaient des groupes nubiens qui nomadisaient dans le désert oriental, à la latitude de la Basse-Nubie³¹. On note la deuxième occurrence de l'utilisation du verbe *hsf* dans un nom de forteresse, après celui d'Ouronarti.

– *M'3m/Mj3m*³² et *B3ky*³³ sont également deux toponymes nubiens, désignant ici les forteresses d'Aniba et Kouban.

Je n'analyserai pas les cinq derniers noms de la liste de l'Onomasticon qui désignent les *menenou* établis sur la 1^{re} cataracte et au nord de celle-ci, car ils portent des toponymes égyptiens bien connus par ailleurs (*Snmwt*, *3bw*, *Hny*, c'est-à-dire Senmout, Éléphantine et le Gebel Silsileh ; deux toponymes sont également en lacune).

On remarque donc l'existence de deux catégories de noms pour désigner ces forteresses. Par un processus de « recyclage toponymique », certaines sont désignés par des endonymes, c'est-à-dire des toponymes issus de la langue parlée dans la région où se situe l'établissement nommé, ici donc le nubien : Iqen, Baki, Kouban, Miam. Signalons, d'un point de vue méthodologique, que ces toponymes ne sont connus que par la documentation égyptienne, car la langue nubienne n'était alors pas écrite. Les Égyptiens semblent s'être intéressés aux toponymes et ethnonymes de la Nubie et des déserts, qui sont cités dès l'Ancien Empire dans les récits d'expéditions, comme ceux d'Hirkhof ou Pépynakht-Héqaïb³⁴. Au Moyen Empire, la stèle Florence 2540 érigée à Bouhen sous le règne de Sésostri I^{er} donne une série de toponymes et/ou ethnonymes désignant

les pays étrangers de Nubie³⁵, tout comme les figurines d'envoûtement utilisées dans les rituels d'exécration, relevant de la magie d'État³⁶.

Les autres forteresses sont désignées par des noms-programmes de sens agressif pour la plupart, qui résument et symbolisent la politique des rois égyptiens en Nubie. La plupart sont formés sur le même schéma : un verbe au participe perfectif/imperfectif actif exprimant une action agressive, suivi de l'objet de cet action, à savoir un ethnonyme ou toponyme désignant un peuple ou pays non-égyptien. Le nom-programme ainsi formé exprime la domination du roi égyptien sur ce peuple ou cette région. Il est à remarquer que la seule fois où le verbe n'exprime pas une action agressive, dans le toponyme *Jnq-t3.wy*, l'objet est « Les Deux-Terres », à savoir l'Égypte, ou l'ensemble Égypte-Nubie sous domination égyptienne.

On peut s'interroger sur l'antécédent ou sujet réel du participe dans ces noms-programmes : qui de la forteresse ainsi désignée ou du roi effectue ces actions de dominations ? Par exemple, dans le toponyme « Celui qui repousse les Iountyou », s'agit-il de « (le *menenou* qui) repousse les Iountyou » ou « (le roi qui) repousse les Iountyou » ? Aucune occurrence de ces toponymes ne donne une forme développée du nom. Notons immédiatement que considérer *menenou* comme l'antécédent et sujet du verbe cadre mal avec le mode de présentation choisi dans l'Onomasticon du Ramesseum, où la mention de catégorie *mnnw n(y)*, « le *menenou* de », avec le *n(y)* du génitif indirect, est en effet placé en facteur commun devant les toponymes.

La comparaison avec d'autres toponymes du Moyen et du Nouvel Empire, qui relèvent de cette catégorie des noms-programmes, avec le même schéma de composition (verbe + ethnonyme ou nom de pays), incite à privilégier plutôt l'hypothèse du nom du roi comme antécédent ou sujet réel. Au Moyen Empire, la nouvelle capitale fondée par Amenemhat I^{er} était *Jt-t3.wy*, « qui saisit les Deux-Terres ». Le toponyme est parfois abrégé en *Jtw* et W.K. Simpson a démontré que sa forme développée – rarement employée cependant – est *Jmn-m-h3t-jt-t3.wy*, « Amenemhat-saisit-les-Deux-Terres »³⁷. Le nom est changé en *Shtp-jb-Rⁱ-jt-t3.wy*, « Sehetepibrê-saisit-les-Deux-Terres », pendant le règne de son petit-fils Amenemhat II, l'emploi du nom de couronnement d'Amenemhat II, Sehetepibrê, permettant d'éviter la confusion entre les deux rois. Nous verrons également plus loin qu'au moins quatre noms de

30. P. Kahoun I, 3-4 ; Blumenthal 1970, p. 178.

31. Zibelius 2007 ; Liszka 2011.

32. Zibelius 1972, p. 120-122.

33. *Ibidem*, p. 111-112.

34. Obsomer 2007, p. 39-52, pour un point récent sur les débats concernant la localisation des toponymes cités dans ces textes ; Valbelle 2014a.

35. Obsomer 1995, p. 325-330.

36. Posener 1940 ; Koenig 1990.

37. Simpson 1963, p. 53-59 ; pour un point complet sur ce toponyme, sa construction et sa signification, cf. Lorand 2016.

viles fortifiées du Nouvel Empire, dont certains désignaient des *menenou*, avaient un nom-programme adoptant le schéma de composition : nom du roi + verbe + ethnonyme.

Enfin, lorsque l'on envisage la terminologie choisie pour désigner les forteresses de Nubie au Moyen Empire, on observe qu'elle s'inspire largement ou reprend fidèlement la phraséologie royale telle qu'elle est développée dans les noms et les épithètes royaux. Le parallèle avec le premier Hymne à Sésostri III du P. Kahoun, qui thématise le roi dans son rôle de défenseur des frontières et massacreur des populations étrangères ou rebelles, est d'ailleurs frappant³⁸. On y retrouve plusieurs verbes et expressions employées dans les noms des *menenou* du Moyen Empire et du Nouvel Empire : *dʒr ḥʒs.wt, jnq tʒ.wy, smʒ pḏtyw*.

Le sujet des verbes employés dans les noms-programmes des *menenou* devait donc sans trop de doute être le souverain, même si le nom royal n'a jamais été explicitement inclus dans ces toponymes. Le seul à intégrer explicitement le nom royal présente une formation différente des autres : *Šhm-Ḥ-kʒw-R-mʒ-ḥrw*, nom du *menenou* de Semna, est composé d'une proposition à prédicat adjectival, qualifiant le nom de couronnement du roi Sésostri III. Cette construction est bien attestée durant la XII^e dynastie pour les noms des temples funéraires et des villes de pyramide, mais généralement avec le nom de naissance du roi : le temple funéraire de Sésostri II à el-Lahoun est nommé *Šhm-(Sn-wsrt)-mʒ-ḥrw*, « puissant est Sésostri-justifié »³⁹, celui d'Amenemhat II à Dahchour *Šhm-(Jmn-m-ḥʒt)-mʒ-ḥrw / Šhm-Jmny*, « Puissant est Amenemhat-justifié / Puissant est Imeny »⁴⁰, et la ville de pyramide d'Amenemhat III à Haouara *Šhm-(Jmn-m-ḥʒt)-nh-ḏt-r-nḥḥ*, « Puissant est Amenemhat, puisse-t-il vivre pour toujours et à jamais »⁴¹. De manière générale, on remarque que le nom de naissance du roi est préféré à son nom de couronnement dans la plupart des noms de domaines et de fondations funéraires de l'Ancien et du Moyen Empire⁴².

On peut également s'interroger sur les raisons pour lesquelles le nom de la forteresse de Semna est

composé différemment. Sans doute parce que cette forteresse représentait la frontière de l'Égypte, comme Sésostri III lui-même l'exprime dans une stèle érigée là en l'an 16. La totalité des territoires nubiens conquis par les Égyptiens constituait en réalité une zone frontalière, mais Semna en représentait la porte méridionale. Donner le nom du roi à cette forteresse était donc hautement symbolique. De cette manière, attaquer Semna, c'était attaquer le roi lui-même, d'autant plus qu'il avait fait ériger là des statues à son effigie⁴³. Il donnait ainsi à la forteresse et à la frontière le pouvoir de son propre nom de couronnement et assumait pleinement l'une de ses principales fonctions : protéger et étendre les frontières de l'Égypte. L'ensemble de ce dispositif matériel et symbolique illustre parfaitement la notion de « roi-frontière », telle qu'elle a pu être développée par J.-Cl. Goyon⁴⁴. Le même procédé semble à l'œuvre dans le processus de nomination de plusieurs ensembles frontaliers destinés à protéger le pays : les « murs du prince » (*jnb(.w)-ḥqʒ*) dans le ouadi Toumilat, construits sous le règne d'Amenemhat I^{er} d'après le Conte de Sinouhé et la Prophétie de Néferty⁴⁵, ou encore les « murs d'Amenemhat-justifié » (*Jnb.w-Jmn-m-ḥʒt-mʒ-ḥrw*), mentionnés sur une stèle datée de l'an 33 d'Amenemhat III retrouvée à Kerma et appartenant à un Antef⁴⁶.

Les deux types de toponymes que nous venons d'examiner – d'origine locale, ou noms-programmes – coïncident avec les deux étapes principales de conquête et de prise en main administrative de la Nubie par les Égyptiens. Ces deux étapes correspondent également aux phases de construction des *menenou*, dont le rôle était de contrôler et gérer ces territoires. Durant la première phase, à partir de la fin de la XI^e dynastie et surtout au début de la XII^e dynastie, des toponymes d'origine locale sont attribués à ces nouveaux établissements. Ils désignaient vraisemblablement à l'origine le lieu ou la région au sein de laquelle ils étaient bâtis. Les *menenou* de Kouban, Aniba, Bouhen et même Mirgissa sont édifiés pendant cette première phase⁴⁷. Mais les *menenou* dont on sait par les textes et surtout par l'archéologie, qu'ils ont été construits durant le règne de Sésostri III, sont quant à eux désignés uniquement par des noms-programmes. Les forteresses de la 2^e cataracte datent majoritairement du règne de ce roi, qui organisa l'administration et la

38. P. Kahoun LV.1 (= P. Londres UC 32157) : Mathieu 2014, p. 88-89 ; Allen 2015, p. 369-382.

39. Gomaá 1987, p. 403-405 ; l'identification du toponyme au complexe funéraire ou à une partie de la ville de pyramide fait encore débat : cf. le résumé des différentes hypothèses dans Horvath 2009, p. 171-173.

40. Gomaá 1987, p. 51-52.

41. Dans ces trois cas, la mention « justifiée » a sans doute été intégrée au toponyme du vivant du roi fondateur du complexe funéraire ou de la ville. La mention a ici une valeur « prospective », en relation avec le caractère funéraire de ces fondations (Obsomer 1995, p. 430-431).

42. Jacquet-Gordon 1962, *passim*.

43. Voir Davies, ce volume, pour l'ensemble des références et une analyse de ces statues.

44. Goyon 1993.

45. Sinouhé R42 ; Néferty E66.

46. Stèle d'Antef : BMFA 13.3967 et 20.1222a-b (photographie : <http://www.mfa.org/collections/object/stele-of-amenemhat-iii-141483>).

47. Obsomer 1995, p. 253-269 et p. 336-345.

défense de la région⁴⁸. L'identification de deux des *menenou* portant un nom-programme, *Jnk-t3.wy* et *Hsf-Md3yw*, avec les sites de Faras et Serra reste incertaine, et les données archéologiques disponibles sur ces deux sites sont peu abondantes⁴⁹. Ici, le critère de la toponymie pourrait donc être employé pour dater leur édification. Si l'on se fie au schéma de composition de leur nom, ces deux *menenou* ont dû être construits sous le règne de Sésostri III.

Pourquoi passe-t-on de l'endonyme au néotoponyme-nom-programme pour désigner les *menenou* de Nubie sous Sésostri III ? Ce souverain mena une politique particulièrement énergique en Nubie, avec pas moins de quatre campagnes militaires attestées durant son règne, destinées à stabiliser la frontière égyptienne à l'extrémité méridionale de la 2^e cataracte du Nil⁵⁰. Le renforcement de l'emprise égyptienne sur la Basse-Nubie passa en particulier par le réaménagement des forteresses fondées par ses prédécesseurs, et par la fondation de nouveaux établissements, essentiellement sur la 2^e cataracte. Sésostri III voulut très certainement marquer plus clairement la domination égyptienne sur cette région stratégique, pourvoyeuse de matériaux précieux comme l'or, et qui faisait face à un royaume de Kerma alors en pleine expansion⁵¹. Ces mesures concrètes sont combinées à la mise en place d'un dispositif symbolique et idéologique perfectionné, qu'exprime parfaitement le texte gravé sur les stèles de Semna et d'Ouronarti, les statues du roi à la frontière ou encore les hymnes royaux de Lahoun⁵². Cette politique à tout point de vue très volontariste laissa d'ailleurs des marques profondes dans la mémoire monarchique égyptienne, comme nous le verrons ensuite.

Les *menenou*, s'ils constituaient d'un point de vue pratique le squelette de cette domination et de l'administration des territoires conquis, étaient également conçus comme des symboles du pouvoir égyptien⁵³. La puissance des fortifications – les plus imposantes et perfectionnées jamais construites par les Égyptiens durant l'époque pharaonique – l'exprime très clairement, ainsi donc que le nom qui leur fut donné,

48. Tallet 2015, p. 53-71

49. Obsomer 1995, p. 261-265.

50. Tallet 2015, p. 40-47.

51. Voir la toute dernière synthèse sur la ville de Kerma et ses fortifications, qui permet d'évaluer la puissance du royaume : Bonnet & Valbelle 2014, en particulier p. 224-229.

52. Stèles-frontières : voir en dernier lieu traduction et références dans Mathieu 2015, p. 86-87 ; pour la statue du roi, voir *supra*, note 43 ; pour les hymnes, voir *supra*, note 38.

53. Ce type de structure fortifié est d'ailleurs appelé exclusivement par l'expression « *menenou* royal » (*mnnw n(y)-sw.t*) à l'Ancien Empire, ce qui montre qu'ils sont porteurs d'une symbolique forte (cf. Somaglino 2013).

en jouant sur la performativité du verbe, phénomène bien attesté en Égypte ancienne⁵⁴. On notera cependant que Sésostri III ne renomma pas les premières forteresses égyptiennes, même lorsqu'il y fit réaliser des travaux d'agrandissement ou de rénovation. Sans doute parce que leur nom était déjà bien établi dans l'usage égyptien ; un toponyme comme celui de Bouhen était employé depuis l'Ancien Empire, époque à laquelle les Égyptiens y avaient implanté un comptoir⁵⁵.

LES MENENOU DU NOUVEL EMPIRE

Durant le Nouvel Empire, des établissements fortifiés, fondés à l'extérieur de la vallée du Nil, furent parfois, mais moins systématiquement, pourvus d'un nom-programme agressif. En Nubie, de nouveaux *menenou* furent fondés au sud de la 2^e cataracte, au moins dès le règne de Thoutmosis I^{er}. L'aspect de ce type d'établissement a cependant changé depuis le Moyen Empire ; il s'agit désormais davantage de villes fortifiées que de forteresses et les temples y occupent une place plus importante⁵⁶. Le royaume de Kerma ayant été définitivement éliminé durant la première moitié de la XVIII^e dynastie, les impératifs défensifs étaient moins pressants⁵⁷. Du sud au nord, on connaît donc grâce à différentes sources les toponymes suivants, qui désignent les principaux établissements égyptiens⁵⁸ :

– *Sm3-ḥ3s.tyw*, « Celui-qui-tue-les-étrangers ». Ce nom fut donné par Thoutmosis III au *menenou* de Gebel Barkal, comme l'indique la stèle du roi retrouvée sur ce site⁵⁹. Le verbe *sm3* est réguliè-

54. On notera d'ailleurs à ce propos que certains toponymes s'apparentent presque à des souhaits. Ainsi du nom d'une galerie de mine du Sinaï ouverte sous le règne d'Amenemhat III : *wn ḥwt.t r tp-nfr Sw3d.t mš=s rdj.t ntt jm=s m=s*, « ouvrir avec succès la galerie dont le nom est "celle qui rend prospère sa troupe en donnant ce qui est en elle" » (IR Sinaï 53 à Sérabit el-Khadim = CCIS 161). Pour le Nouvel Empire, on pourra citer le toponyme *W3b.w-n-mn-m-wḥ3.t*, « Nos-racines-sont-stables-dans-l'oasis », qui désignait un lieu de l'oasis de Dakhla (Tallet & Marchand 1999, p. 308 et 310).

55. Obsomer 1995, p. 253.

56. Voir la morphologie des villes d'Amara-ouest, Kawa, Sesebi, Saï (Kemp 1972) ou encore Doukki Gel (Bonnet 2012).

57. Chronologie confirmée par les fouilles récentes du site de Doukki Gel (*ibidem*), dont les vestiges contribuent à montrer, en plus des textes égyptiens royaux, les derniers soubresauts de la résistance nubienne.

58. Cette liste ne mentionne pas les toponymes déjà en usage au Moyen Empire et qui continuent à désigner des sites égyptiens de Basse-Nubie : *Bhn*, *B3ky*, *M'3m/Mj3m*, *Jtnw-pd.wt*, etc. On notera également que *p3-nbs* n'apparaît pas dans la liste compilée ici, le toponyme ne semblant en effet désigner Doukki Gel qu'à partir des règnes de Senkamaniskén et Aspelta, et ne constituer encore au Nouvel Empire que l'épithète de la forme d'Amon adorée sur le site (Valbelle 2003, p. 206 ; Eadem 2014b, p. 120-121).

59. *Urk.* IV, 1228, 12.

rement employé dans la terminologie royale, tuer les ennemis étant l'une des tâches fondamentales du roi. (cf. l'épithète *sm3-pdtyw* dans l'Hymne à Sésostri III cité plus haut)⁶⁰.

- *Try*⁶¹ : il s'agit clairement ici d'un toponyme nubien. D'après la stèle de Mérymès dans laquelle il est cité, il était situé quelques 540 km au sud de Koubban, en navigant sur le fleuve, ce qui situerait ce *menenou* à proximité de la 3^e cataracte du Nil⁶².

- *Sg[rh-t3.wy ?]*, « Celui-qui-pacifie-[les-Deux-Terres ?] »⁶³. Ce *menenou* était localisé entre les 3^e et 4^e cataractes, sans qu'il soit possible d'être plus précis, le site auquel il correspond n'ayant pas été identifié⁶⁴. La présence du verbe *sgrh* au début du toponyme est bien établie⁶⁵, mais le complément d'objet est en lacune. La restitution la plus souvent proposée est *t3.wy*, « les Deux-Terres », car cette proposition est employée dans les titulatures d'Amenhotep III et Toutânkhamon⁶⁶. Elle constitue également une épithète de Séthi I^{er}, sous le règne duquel ce toponyme est attesté⁶⁷. On notera enfin que l'Hymne à Sésostri III déjà cité plus haut indiquait que le roi « avait pacifié les Deux-Rives » (*sgrh-n=fjdb.wy*)⁶⁸. D'autres restitutions du nom de ce *menenou* ont cependant été proposées, qui préfèrent des toponymes ou ethnonymes nubiens ou des termes désignant les rebelles ou les ennemis⁶⁹. L'adaptation d'une épithète royale au contexte locale reste la plus plausible ; c'est un phénomène déjà observé pour les noms-programmes du Moyen Empire.

- *Gm-(p3)-Jtn*, « Aton-a-été-trouvé » : nom donné par Amenhotep IV à la ville fortifiée de Kawa⁷⁰. Il est possible qu'il ait changé le nom de la ville, fondée avant son règne, au plus tard sous celui de son père Amenhotep III. Le nom de *Gm-p3-Jtn* avait déjà été

donné au nouveau temple d'Aton à Karnak, puis à l'un des temples d'Aton à Amarna⁷¹.

- *Nb-m3.t-R'-h'-m-M3'.t*, « Nebmaâtrê-est-celui-qui-est-apparu-en-tant-que-Maât » : il s'agit du nom du *menenou* de Soleb⁷². Il désigne le temple, mais sans doute aussi plus largement la ville, qui n'a cependant pu être fouillée jusqu'à présent. Le toponyme est composé autour du nom de couronnement d'Amenhotep III et d'une épithète qui entre dans la composition de son nom d'Horus (*k3-nht-h'-m-M3'.t*). Il est très souvent abrégé en *H'-m-M3'.t*⁷³.

- *Pr-R'-ms-sw-mry-Jmn*, « Le-domaine-de-Ramsès-aimé-d'Amon »⁷⁴. Ce toponyme désigne le *menenou* d'Amara-ouest, la capitale de la région administrative de Kouch durant l'époque ramesside. Il est très semblable au nom de Pi-Ramsès, à l'est du Delta (*pr-R'-ms-sw-'3-nhtw*, « Le-domaine-de-Ramsès-grand-de-victoires »). Sous Ramsès III, le nom de la ville semble changé en *Pr-R'-ms-sw-hq3-jwnw-.w.s-'3-nhtw*, « Le-domaine-de-Ramsès-prince-d'Héliopolis-v.s.f.-grand-de-victoire », en tout point encore une fois identique à la désignation de Pi-Ramsès sous le même règne : il est cité dans le P. Harris I parmi les villes dans lesquelles le roi a fait réaliser des travaux pour Amon ; le texte précise qu'elle était située en Nubie et elle pourrait correspondre, si l'on suit la proposition de P. Grandet, à Amarra⁷⁵.

- *Š3'.t* : il s'agit d'un toponyme vraisemblablement nubien, qui apparaît pour la première fois dans les

60. *Wb* IV, 122,7-123,11 ; Blumenthal 1970, p. 228 ; Grimal 1986, p. 659-660.

61. Zibelius 1972, p. 175.

62. *Urk*. IV, 1659, 16 ; Morris 2005, p. 330-333.

63. Texte relatant une campagne nubienne sous Séthi I^{er} contre Irem, inscrit sur deux stèles déposées à Saï et Amara-ouest : *KRI* VII, 10, 5-6.

64. Pourrait-il s'agir de Sesebi, ville égyptienne dont on ignore le nom antique ? cf. Morris 2005, p. 664-665. Ou encore de Kawa (Kitchen 1983, p. 82, indique que ce pourrait être la limite nord pour localiser ce *menenou*), qui est nommé *Gm-Aton* (*Gm-(p3)-Jtn*) sans doute seulement sous le règne d'Amenhotep IV, et donc on ignore le nom antérieur ?

65. Kitchen 1993, p. 85.

66. Beckerath 1999, p. 140-141 (N1°) et p. 144-145 (N3°).

67. Grimal 1986, p. 317.

68. P. Kahoun LV.1, III, 4, en contrepoint de *mk-n=f t3.wy*, « il a protégé les Deux-Terres ».

69. Morris 2005, p. 663-664.

70. Inscriptions provenant du site et mentionnant le nom de *Gm-(p3)-Jtn* : Laming Macadam 1949. Synthèse récente et références sur le site : Gabolde 2015, p. 272-283.

71. *GDG* V, p. 215 ; *LÄ* I, 545.

72. *GDG* IV, p. 166 ; *Urk* IV, 2068.

73. On signalera également le toponyme *Hwt-Tjy*, qui désigne le temple de Sédéinga, fondé pour la reine Tiy à quelques kilomètres de celui de son époux. Le toponyme est mentionné sur le pilier dorsal d'une statue de la reine : *Orientalia* 64, 1995, p. 326, fig. 57 et *Orientalia* 65, 1996, p. 338-339, fig. 42.

74. Attesté à quatre reprises : deux fois sur la stèle Brooklyn 39423, retrouvée dans l'avant-cour du temple d'Amara (*KRI* II, 322, 9 et 13) ; dans un texte du temple d'Amara (*KRI* II, 218, 6) ; sur un montant de porte également retrouvé à Amara (Spencer 1997, pl. 157). Cette dernière attestation est lacunaire, pour un résumé sur les différentes restitutions possibles, cf. Morris 2005, p. 672-673. La meilleure solution me semble être celle proposée par Spencer 1997, p. 168-169, à savoir la restitution de *R'-ms-sw-mry-Jmn* après *pr*. Ce qui reste du signe après le groupe *pr* pourrait effectivement correspondre aux plumes de la coiffe d'Amon, plutôt qu'au signe *mn*, et correspondre ainsi au début du nom de Ramsès II (avec la graphie où Amon et Rê sont représentés face à face au début du nom. L'absence de cartouche pour écrire le nom de Ramsès dans la désignation d'Amara est attesté sur le bloc provenant du temple (*KRI* II, 218, 6, ce qui va donc à l'encontre des réserves de Morris 2005, p. 672-673, sur la restitution du cartouche), même si la graphie du nom du roi n'est alors pas la même que celle proposée pour le montant de porte.

75. P. Harris I, 8, 13. Grandet 1994 (vol. 2), p. 49-50 (note 193) et Idem 1983, p. 108-109.

sources égyptiennes au Moyen Empire pour désigne l'île de Sai⁷⁶. Lorsqu'une ville fortifiée, un *menenou*, y est construit dès le début du Nouvel Empire, cet endonyme lui est attribué.

- *Nb-ḥprw-R'-šhtp-ntrw*, « Nebkheperourê-est-celui-qui-apaise-les-dieux », ou « qui-a-apaisé-les-dieux », qui peut être abrégé en *Šhtp-ntrw*⁷⁷ : il s'agit du nom du *menenou* de Faras, en Basse-Nubie, capitale de la région administrative de Ouauat durant le règne de Toutânkhamon. Le nom de la ville fortifiée est constitué du nom de couronnement du souverain, suivi de l'une de ses épithètes⁷⁸. La forme divinisée du roi était adorée dans le temple principal de la ville⁷⁹.

On constate au Nouvel Empire en Nubie le même mélange entre endonymes et noms-programmes. Mais ces derniers, contrairement à ce qui avait été observé pour le Moyen Empire, ne présentent qu'exceptionnellement un sens belliqueux. En cela, ils expriment bien le changement de nature de la domination égyptienne dans cette région, où il n'y avait plus réellement d'opposition organisée après le règne de Thoutmosis III. Les établissements construits par les Égyptiens sont par conséquent beaucoup plus légèrement fortifiés qu'au Moyen Empire et les temples prennent une place importante dans leur schéma urbain. Les souverains du Nouvel Empire se lancent d'ailleurs dans un large programme de construction de temples en Nubie – dans ou hors de ces villes fortifiées –, où le culte aux formes divinisées du roi avait une importance spécifique⁸⁰.

Un seul de ces toponymes présente donc clairement un sens agressif, à la manière des noms-programmes du Moyen Empire. Il s'agit de « Celui-qui-tue-les-étrangers », donné par Thoutmosis III au *menenou* de Gebel Barkal. Ce même Thoutmosis III a nommé de semblable manière un *menenou* implanté sur la côte du Liban, à l'issue de sa première campagne victorieuse en Syrie-Palestine, comme le rapportent les Annales du roi : *Mn-ḥpr-R'-w'f-šmꜣw*, « Menkheperê-est-celui-qui-assujettit/a assujettit-les-nomades »⁸¹ :

ḥr ḥꜣs.t Rṯnw m mnnw qd-n ḥm=j m nḥt.w=f ḥr jb n wr.w n(y).w Rmnn nty rn=f r Mn-ḥpr-R'-w'f-šmꜣw

« [...] dans le pays de Retenou, dans le *menenou* que Ma Majesté a construit grâce à ses victoires sur les chefs de *Remenen*, dont le nom est Menkheperê-est-celui-qui-soumet-les-nomades »⁸².

Ce passage affirme clairement que la fondation du *menenou* est un acte de politique royale, conséquence des actions victorieuses ou exploits (*nḥt.w*) du souverain⁸³ – une telle affirmation se trouvait déjà dans la stèle d'Assouan-Philae de Thoutmosis II à propos des *menenou* fondé par son père⁸⁴. Il s'agit d'établir une structure qui non seulement commémore ses victoires, mais aussi les perpétue en soumettant les populations vaincues, en faisant de ses dirigeants des vassaux de l'Égypte. Le nom de l'établissement participe donc de cette politique, comme l'indique la place qui lui est donnée dans le texte. Ce nom, « Menkheperê-est-celui-qui-soumet-les-nomades », est l'illustration de la politique de la royauté égyptienne ; il définit, comme l'avait déjà en partie révélée l'expression *qd m nḥt.w=f*, « construit grâce à ses victoires », une structure de domination du territoire, d'affirmation de la présence égyptienne et de son autorité, dont le roi est le symbole le plus puissant.

Le nom de ce *menenou* fondé au Liban ainsi que celui du *menenou* de Gebel Barkal en appellent aussi à la mémoire monarchique, tant ils sont semblables aux noms des *menenou* établis par Sésostri III en Nubie. *Mn-ḥpr-R'-w'f-šmꜣw*, « Menkheperê-est-celui-qui-assujettit-les-nomades », évoque fortement le nom du *menenou* de Shalfak sous Sésostri III : *W'f-ḥꜣs.wt*, « Celui-qui-assujettit-les-pays-étrangers ». Il est vraisemblable que Thoutmosis III voulait, en baptisant ainsi ces deux villes fortifiées de Nubie et du Liban, se référer aux pratiques du règne de Sésostri III et donc se placer dans la continuité de ce glorieux ancêtre. C'est d'ailleurs Thoutmosis III qui a institutionnalisé le culte de la forme divine de Sésostri III en Nubie, dans les forteresses fondées par celui-ci⁸⁵. En promouvant son culte et en adoptant le même type de toponymes pour les établissements fortifiés qu'il fit construire, Thoutmosis III faisait donc explicitement référence à son illustre prédécesseur, grand conquérant ainsi érigé en modèle.

(*Urk. IV*, 1233,6). Le site archéologique correspondant n'est pas connu ou identifié.

82. *Urk. IV*, 739, 15-17 et 740,1.

83. Sur *nḥt* et *nḥt.w* dans l'idéologie royale : cf. Galán 1995.

84. *Urk. IV*, 138, 15-139, 1. Passage cité *supra*.

85. El-Enany 2004 et 2014 ; Tallet 2015, p. 73-75. Ce culte existait déjà dès la fin du Moyen Empire (*ibidem*, p. 74).

76. Zibelius 1972, p. 154 f. G. Posener considérait qu'il s'agissait d'un toponyme égyptien. Cette proposition a été réfutée par Cl. Rilly (Rilly 2006-2007), mais continue à être parfois retenue (Devauchelle 2009, p. 33-37).

77. *Urk. IV*, 2068 ; Karkowsky 1981, p. 28.

78. Sur le sens de *šhtp* dans les épithètes royales, cf. Grimal 1986, p. 515 (353).

79. Pour une synthèse récente sur Faras à l'époque de Toutânkhamon, voir Gabolde 2015, p. 260-270.

80. Ullmann 2009.

81. *šmꜣw* a le sens général d'« étranger », mais aussi le sens plus précis de « vagabond, nomade ». On note donc ici la nuance péjorative. Ce *menenou* construit au Liban est également évoqué sur la stèle du Gebel Barkal, mais le passage est abîmé et le toponyme lui-même n'est pas préservé

Thoutmosis III est d'ailleurs coutumier du fait puisqu'une désignation similaire à celle de ces deux *menenou* est attestée dans les Annales du roi pour qualifier une enceinte (*sbty*) destinée à isoler la ville assiégée de Megiddo de l'extérieur : *jr(=w) rm=f m Mn-hpr-R'-h(=w)-Sttyw*, « Son nom (= le mur) fut fait « Menkheper-rê-est-celui-qui-capture-les-Asiatiques » »⁸⁶. Il permet de souligner une fois de plus la valeur performative que pouvait avoir ce type de désignation, qui exprimait la nature de l'action royale mais participait aussi à sa réalisation ou à sa mémorisation et donc à sa perpétuation, par les vertus magiques du verbe.

Ces noms-programmes attribués par Thoutmosis III ne semblent pas s'être fixés dans la toponymie égyptienne se référant à la Nubie et au Liban. En effet, ils ne sont plus attestés après son règne – certes, les toponymes désignant les établissements égyptiens en Nubie sont dans leur ensemble assez mal attestés dans la documentation contemporaine. On note que dans le texte des stèles d'Amada et Éléphantine, qui rapporte les campagnes victorieuses d'Amenhotep II, le roi indique qu'il a fait pendre le corps de l'un des princes asiatiques vaincus au « mur d'enceinte de Napata » (*p3 sbty n(y) Npt*)⁸⁷. Il pourrait tout à fait s'agir d'une autre désignation du *menenou* mentionné par Thoutmosis III dans sa stèle du Gebel Barkal. Mais ici, seul est employé le toponyme local, Napata, qui désigne l'ensemble de la région entre Kurru et Gebel Barkal⁸⁸. Gebel Barkal – dont l'éminence rocheuse était appelée « la Montagne-pure » (*dw-w'b*) par les Égyptiens –, ou la région située entre Gebel Barkal et Kurgus, était également nommé *Ns.wt-t3.wy*, « Trônes-des-Deux-Terres »⁸⁹, un toponyme qui d'après la stèle de l'an 47 de Thoutmosis III érigée là, désignait le lieu avant même l'arrivée des Égyptiens : « écoutez, gens du sud qui êtes dans la Montagne-pure, qui était appelée Trônes-des-Deux-Terres parmi les gens, avant qu'elle ne soit connue » (*sdm.w rmt hnt-t3 nty m*

P3-dw-w'b ddw r=f Ns.wt-t3.wy m rmt n rh(=tw=f))⁹⁰. L'assertion est pour le moins étrange... le toponyme nubien présentait-il quelque ressemblance phonétique avec l'expression égyptienne, qui constituait une épithète du dieu Amon-Rê ? Toujours est-il qu'il s'agissait là pour le roi d'affirmer la nature égyptienne du lieu avant même la conquête – assimilée pour les Égyptiens à la « découverte » du lieu –, ce qui constituait une preuve supplémentaire de la légitimité de celle-ci.

On relève encore l'existence de trois autres noms-programmes agressifs dans les sources égyptiennes du Nouvel Empire. Tous trois désignent des établissements situés sur la frontière occidentale du pays :

- *Mry-n-Pth-htp-hr-M3'.t-[jnh ?-T]hnw*, « Mérenptah-hotep-her-Maât-[est-celui-qui-entoure ?-les-Tjeh] enou » : ce lieu était situé à l'ouest du Delta, sans qu'il soit possible d'être plus précis. Il est cité dans la grande inscription de Mérenptah à Karnak, qui a trait à la campagne du roi contre une coalition libyenne parvenue dans la zone occidentale du Delta égyptien⁹¹.

- *dmj Wsr-M3'.t-R'-mry-Jmn-hsf-Tmhw*, « la ville Ousermaâtrê-aimé-d'Amon-est-celui-qui-repousse-les-Tjemehou » : il s'agit du nom de l'une des villes fortifiées figurées dans les représentations de la première campagne menée par Ramsès III contre les Libyens sur les murs du temple de Medinet Habou et où le roi passe en revue les captifs⁹² (fig. 2).

- *Wsr-M3'.t-R'-mry-Jmn-.w.s-h3q-bštw*, « Ousermaâtrê-aimé-d'Amon-v.s.f.-est-celui-qui-a-capturé-les-rebelles ». Le verbe *h3q*, « capturer, razzier »⁹³, est régulièrement employé au Nouvel Empire dans les récits de combat pour décrire l'action du roi. Selon N. Grimal, le terme « décrit à la fois l'acte de guerre lui-même et la domination qu'il traduit »⁹⁴. Cet établissement est mentionné dans l'énumération

86. *Urk. IV*, 661,6. On notera que dans l'inscription dédicatoire du temple de Ptah, le même épisode est rendu de la manière suivante : *h=j st m dmj w' qd-n=j hr=s m sbty n(y) wmtt*, « Je la pris au piège dans une seule ville car c'est un épais mur d'enceinte que j'avais construit autour d'elle » (*Urk. IV*, 767, 10-12). Le vocabulaire employé est similaire, mais la présentation ne se fait pas cette fois-ci sous la forme d'un toponyme. Le verbe *h* (*Wb I*, 213, 17-19), signifie littéralement, « piéger, capturer au filet ». On notera son emploi dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari pour exprimer là aussi la domination sur les pays étrangers, dans un discours adressé par les dieux à la reine : *h-t h3s.wt š3.wt*, « puisses-tu capturer de nombreux pays étrangers » (*Urk. IV*, 248, 2).

87. *Urk. IV*, 1297, 14-16.

88. Zibelius 1972, p. 137-138.

89. *GDG III*, p. 101-102.

90. *Urk. IV*, 1238, 5-7.

91. *KRI IV*, 8, 4 : « [...] entre le *per-ma* de Mérenptah-hotep-her-Maât [est-celui-qui entoure les Tjeh]enou qui est dans *Per-irer* jusqu'aux villes (*dmj.w*) qui sont sur le désert, depuis Mérenptah-hotep-her-Maât [...] » (voir aussi Manassa 2003, p. 58). La localisation de *Per-irer* fait débat : peut être près de Létopolis pour Grandet 1994, vol. 2, p. 250-251, mais plutôt sur la frange occidentale du Delta dans la région d'Imaou pour De Meulenaere 1964, p. 170-171 et Guerneur 2005, p. 83 ; voir encore Manassa 2003, p. 25-27.

92. *KRI V*, 14, 13 ; *The Epigraphic Survey 1930*, pl. 22.

93. *Wb* 32,14-33,5.

94. Grimal 1986, p. 679-680 ; l'utilisation conjointe de *h3q* et *bštw* est attestée par ailleurs dans un texte du temple de Ramsès II à Abydos. Dans un discours adressé à ses successeurs, Ramsès indique tous les bienfaits qui retomberont sur ceux d'entre eux qui protégeront le nome thinite. Dans la liste : « vous capturerez les rebelles contre Tamerly » (*h3q=tn bštw r T3-mry*) (*KRI II*, 532, 7) ; sur le terme *bštw*, cf. Omar 2008, p. 49-52.

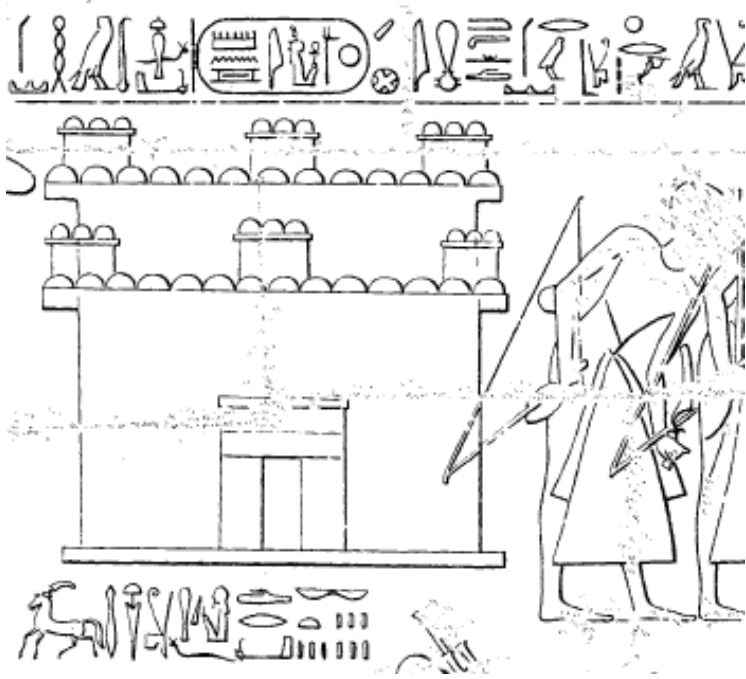


Figure 2 – La « ville Ousermaâtrê-aimé-d'Amon-est-celui-qui-repousse-les-Tjemehou » représentée dans le temple de Medinet Habou.

[D'après The Epigraphic Survey 1930, pl. 22]

des biens offerts à la triade thébaine dans le P. Harris I⁹⁵. Un troupeau donné aux dieux pâit à cet endroit qui, précise la liste, se trouve « sur le Grand-fleuve » (*m jtrw-ʿ3*), une région réputée pour ses zones de pâturage⁹⁶. Dans le contexte du règne de Ramsès III, comme l'indique P. Grandet, les « rebelles » mentionnés dans le toponyme doivent être les tribus libyennes et leurs alliés, vaincus par le roi⁹⁷. On notera d'ailleurs le nom du troupeau enregistré immédiatement après dans la liste : « le troupeau d'Ousermaâtrê-aimé-d'Amon-v.s.f. qui défait les Mechouech » (*mnmn.t Wsr-M3'.t-R'-mry-Jmn-'.w.s fh Mššw*)⁹⁸.

La nature exacte de ces trois établissements situés à l'ouest de l'Égypte reste inconnue ; le deuxième est qualifié de *dmj*, mais le terme n'est pas spécifique et peut se référer à n'importe quel type d'établissement

humain – ville, *menenou*, etc. –, puisqu'il constituait en quelque sorte l'hypéronyme du champ lexical des établissements humains⁹⁹. Le fait qu'ils soient localisés au sein des régions frontalières occidentales et qu'ils portent un nom-programme de sens agressif pourrait indiquer – au vu de l'analyse précédemment faite de ce type de toponymes – qu'il s'agissait de *menenou*. Les textes du règne de Mérenptah indiquent en effet que des *menenou* étaient établis sur la frontière occidentale de l'Égypte au début de l'époque ramesside¹⁰⁰. Enfin, la représentation qui est faite de ce *dmj* est bien celle d'une ville qui est, au minimum, fortifiée, puisque deux murs d'enceinte munis de bastions et de créneaux la caractérisent (cf. fig. 2).

Si l'on analyse les noms des autres établissements égyptiens, fortifiés ou non, situés dans les zones frontalières ou dans les territoires conquis par les Égyptiens, on constate qu'ils présentent un schéma de composition différent. Ils incluent généralement le nom du roi, mais ne sont pas des noms-programmes. L'un des exemples les mieux documentés est celui des établissements fortifiés

95. P. Harris I, 10, 7.

96. Grandet 1999, p. 53. Dans la même liste sur le P. Harris I, la plupart des troupeaux mentionnés sont d'ailleurs localisés sur ce « grand fleuve ». L'ouest du Delta est une zone privilégiée de pâturage pour les bovidés depuis les débuts de l'histoire égyptienne.

97. *Ibidem*, p. 52. On retrouve d'ailleurs l'emploi de ce verbe *h3q* dans ce même contexte des guerres libyennes, à Medinet Habou : ainsi le roi « a capturé celui qui viole sa frontière » (*[h3]q-n=f th3(w) t3š=f*) (KRI V, 20, 10 ; Grimal 1986, p. 679 (675)) ou encore « a repoussé les Neuf Arcs et capturé les Meshouesh » (*dr pd.wt 9 h3q M'š3w3š*) (KRI V, 57, 13 ; Grimal 1986, p. 680 (679)).

98. P. Harris I, 10, 8.

99. Valbelle 1985.

100. Voir en particulier l'inscription de la guerre libyenne à Karnak, col. 41, qui mentionne les « *menenou* de l'ouest » (*mnnw.w jmntt*) (KRI IV, 7, 3) ; l'un d'eux devait être la forteresse de Zawiyet Umm el-Rakham à environ 300 km à l'ouest d'Alexandrie, édifée et utilisée sous le règne de Ramsès II. Le terme *menenou* est en effet mentionné sur un relief de sa porte d'entrée (Morris 2005, p. 624).

jalonnant la route du Nord-Sinaï. Le relief du mur extérieur nord de la salle hypostyle du temple d'Amon de Karnak, réalisé sous Séthi I^{er}, ainsi que le P. Anastasi I, livrent les noms de ces stations¹⁰¹, qui suivent la plupart du temps la construction suivante : désignation du type d'établissement suivi du nom du roi (nom de naissance ou de couronnement) et plus ponctuellement du nom de la région d'implantation. Le nom du roi est d'ailleurs susceptible d'être changé en fonction du roi régnant. En voici quelques exemples, qui intègrent le nom de Séthi I^{er} : *p3 m-k-t-r n(y)* (*Mn-M3'.t-R'*), « le migdol de Menmaâtrê » ; *p3 nḥtw n(y)* (*Sthy-Mr-n-Pth*), « le *nekhtou* de Séthy-aimède-Ptah », qui devient sous le règne de Ramsès II *nḥtw* (*Wsr-M3'.t-R'*)-'.w.s., « le *nekhtou* d'Ousermaâtrê-v.s.f. »¹⁰².

La puissance du nom royal et son potentiel de vecteur de crainte, voire de terreur, sont bien attestés dans l'idéologie royale égyptienne depuis l'Ancien Empire¹⁰³. Plusieurs textes indiquent aussi clairement que l'insertion du nom royal dans certains toponymes a pour but la soumission de groupes de population. C'est une allusion fréquemment faite pour les établissements de type *nekhtou*, qui sont des colonies militaires peuplées de prisonniers de guerre, implantées sur les frontières du pays ou en Égypte même : « je les ai établis dans des forteresses, soumis à mon nom » (*snty=j st m nḥtw.w w'f=y ḥr rn=j*) ou encore « j'ai établi leurs meilleurs soldats dans des forteresses portant mon nom » (*grg=j n3y(-n) ḥ3ty.w m nḥtw.w ḥr rn=j*), indique

Ramsès III à propos des prisonniers faits lors de la campagne contre les Peuples de la mer et contre les Libyens¹⁰⁴. Or ces établissements fortifiés portent justement le nom du roi.

CONCLUSION

La néotoponymie a donc joué un rôle notable dans le processus de (re)sémantisation des territoires conquis au-delà des frontières traditionnelles de l'État égyptien. Les toponymes sont des signes très forts d'appropriation et de domination : nommer les lieux constitue un acte politique fondateur, qui changeait, dans l'esprit des Égyptiens, la nature de ces espaces. Les noms-programmes examinés ici constituaient un récit qui transformait l'espace et l'érigait en territoire égyptien. Le nom et les épithètes du roi y avaient une place primordiale. Ces noms-programmes dessinaient une véritable géographie royale et montraient que le souverain assumait l'une de ses principales fonctions : préserver les frontières de l'Égypte, mais aussi les élargir pour repousser le chaos. Grâce à la performativité du nom, ces toponymes de sens agressif prenaient place dans le système symbolique et magique de défense de l'Égypte et de domination des territoires conquis.

100. Pour une analyse des variantes des noms de ces stations entre les deux versions du relief de Karnak et le P. Anastasi I, cf. Somaglino 2010a, p. 435-444.

101. KRI I, 8,1 et 3 et P. Anastasi I, 27, 5.

102. Bonhême & Forgeau 1988, p. 317 ; Grimal 1986, p. 638-639.

103. P. Harris I, 76, 8 et 77,5 ; traduction Grandet 1994, vol. 1, p. 337. Un passage de la louange des courtisans au roi dans la grande inscription dédicatoire de Ramsès II dans son temple d'Abydos, pourrait relever de la même thématique : « Ton nom (sera) dans tous les pays, depuis le sud – Khent-hen-nefer – le nord – les rivages de la mer – jusqu'à la limite des pays étrangers de Retenou, dans les villages et les *nekhtou* du roi, les villes fondées et équipées de gens » (*rn=k m t3 nb š3' m rsy Ḥnt-ḥn-nfr mḥty m pds.wt nt š r-mn r(3)-' ḥ3s.wt Rtnw m wh.wt nḥtw.w n(y) n(y)-sw.t dmj.w grg[=w] 'pr=w m rmt*) (KRI II, 330, 13-15). Enfin, il semble même que le nom du roi puisse être marqué au fer rouge sur l'épaule de prisonniers de guerre, si l'on analyse une scène du temple de Medinet Habou (The Epigraphic Survey 1930, pl. 42), ou la section historique du P. Harris I (77, 5-6).

BIBLIOGRAPHIE

- Allen (J. P.)
2015 *Middle Egyptian Literature : Eight Literary Works of the Middle Kingdom*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Beckerath (J. von)
1999 *Handbuch der ägyptischen Königsnamen* (MÄS, 49), Mayence.
- Blumenthal (E.)
1970 *Untersuchungen zum ägyptischen Königtum des mittleren Reiches* (AAWL, 61/1), Berlin.
- Bonhême (M.-A.) & Forgeau (A.)
1988 *Pharaon, Les secrets du pouvoir*, Paris, A. Colin.
- Bonnet (Ch.)
2012 « Les grands monuments égyptiens et nubiens du début de la XVIII^e dynastie sur le site de Doukki Gel (Kerma) », *BIFAO*, 112, p. 57-75.
- Bonnet (Ch.) & Valbelle (D.)
2014 *La Ville de Kerma : une capitale nubienne au sud de l'Égypte*, Lausanne, Favre.
- CCIS = Tallet 2012
- De Meulenaere (H.)
1964 « Cultes et sacerdoces à Imaou (Kôm el-Hisn) au temps des dynasties saïte et perse », *BIFAO*, 62, p. 151-171.
- Devauchelle (D.) & Doyen (Fl.)
2009 « Retour à l'île de Saï (Soudan, 2006-2009) », *BSFE*, 175, p. 29-49.
- El-Enany (Kh.)
2004 « Le « dieu » nubien Sésostri III », *BIFAO*, 104, p. 207-213.
2014 « La divinisation posthume de Sésostri III en Nubie », dans F. Morfoisse & G. Andreu-Lanoë (dir.), *Sésostri III. Pharaon de légende, catalogue de l'exposition tenue à Lille, Palais des Beaux-Arts, 9 octobre 2014 - 25 janvier 2015*, Gand, p. 228-231.
- Gabolde (M.)
2015 *Toutankhamon*, Paris, Pygmalion.
- Galán (J.M.)
1995 *Victory and Border. Terminology related to Egyptian Imperialism in the XVIIIth Dynasty* (HÄB, 40), Hildesheim.
- Gardiner (A. H.)
1916 « An Ancient List of the Fortresses of Nubia », *JEA*, 3, p. 184-192.
1947 *Ancient Egyptian Onomastica*, 2 vol., Oxford, Oxford University Press.
- Gardiner (A. H.), Peet (T. E.) & Černý (J.)
1955 *The Inscriptions of Sinai*, 2 vol., Londres, Egypt Exploration Society.
- GDG = Gauthier (H.)
1925-1931 *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, 7 vol., Le Caire, Société royale de géographie d'Égypte.
- Gomaá (F.)
1987 *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches*. Vol. II, *Unterägyptien und die angrenzenden Gebiete* (TAVO Beihefte Reihe B, 66/2), Wiesbaden.
- Goyon (J.-C.)
1993 « Égypte pharaonique : le Roi-frontière », dans Y. Roman (dir.), *La Frontière* (Travaux de la Maison de l'Orient, 21), Lyon - Paris, p. 9-16.
- Grandet (P.)
1983 « Deux établissements de Ramsès III en Nubie et en Palestine », *JEA*, 69, p. 108-114.
1993 *Ramsès III, Histoire d'un règne*, Paris, Pygmalion.
1994 *Le Papyrus Harris I (BM 9999)*, 2 vol. (BdE, 109), Le Caire.
1999 *Le Papyrus Harris I (BM 9999), Glossaire*, (BdE, 129), Le Caire.
2008 *Les Pharaons du Nouvel Empire : une pensée stratégique (1550-1069 avant J.-C.)*, Monaco, Éditions du Rocher.
- Grimal (N.)
1986 *Les Termes de la propagande royale égyptienne : de la XIX^e dynastie à la conquête d'Alexandre*, (Mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, nouvelle série t.6), Paris.
- Guermeur (I.)
2005 *Les Cultes d'Amon hors de Thèbes. Recherches de géographie religieuse* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses, 123), Paris.
- Gundlach (R.)
1994 *Die Zwangsumsiedlung auswärtiger Bevölkerung als Mittelägyptischer Politik bis zum Ende des Mittleren Reiches*, (Forschungen zur antiken Sklaverei, XXVI), Stuttgart.

- Helck (W.)
1969 *Der Text der „Lehre Amenemhats I. für seinen Sohn“* (KÄT, 1), Wiesbaden.
- Horvath (Z.)
2009 « Temple(s) and Town at el-Lahun: A Study of the Ancient Toponyms in the El-Lahun Papyri », dans D. P. Silverman, W. K. Simpson & J. Wegner, *Archaism and Innovation: Studies in the Culture of Middle Kingdom Egypt*, New Haven – Philadelphie, p. 171-203.
- IS = Gardiner (A. H.), Peet (T. E.) & Černý (J.) 1955.
- Jacquet-Gordon (H.)
1962 *Les Noms des domaines funéraires sous l’Ancien Empire égyptien*, (BdE, 34), Le Caire.
- Karkowsky (J.)
1981 *Faras V, The Pharaonic Inscriptions from Faras*, Varsovie, Éditions scientifiques de Pologne.
- Kemp (B. J.)
1972 « Fortified Towns in Nubia », dans P.-J. Ucko, R. Tringham & G. W. Dimbleby (dir.), *Man, Settlement and Urbanism*, Londres, p. 651-656.
- Kitchen (K. A.)
1993 *Rameside Inscriptions Translated and Annotated: Notes and Comments*, vol. I, *Ramesses I, Sethos I and Contemporaries*, Oxford, Blackwell.
- Koenig (Y.)
1990 « Les textes d’envoûtement de Mirgissa », *RdE*, 41, p. 101-125.
- Laming Macadam (M. F.)
1949 *The Temples of Kawa I. The Inscriptions*, Oxford University Excavations in Nubia, Londres, Oxford University Press.
- Liszka (K.)
2011 « “We have come from the well of Ibheth” : Ethnogenesis of the Medjay », *JEH*, 4, p. 149-171.
- Lorand (D.)
2016 « Amenemhat-Itj-Taouy. Quelques réflexions sur la compréhension d’un toponyme », dans S. Dhennin & Cl. Somaglino (dir.), *Décrire, imaginer, construire l’espace. Toponymie égyptienne de l’Antiquité au Moyen Âge* (RAPH, 39), Le Caire, p. 31-48.
- Lorton (D.)
1974 *The Juridical Terminology of International Relations in Egyptian Texts Through Dynasty XVIII*, Baltimore – Londres, The John Hopkins University Press.
- Manassa (C.)
2003 *The Great Karnak Inscription of Merneptah: Grand Strategy in the 13th Century BC* (Yale Egyptological Studies, 5), New Haven, Connecticut.
- Mathieu (B.)
2014 « La littérature à la fin du Moyen Empire », dans Fl. Morfuisse & G. Andreu-Lanoë (dir.), *Sésostris III. Pharaon de légende, catalogue d’exposition Palais des Beaux-Arts de Lille*, Gand, p. 86-91.
- Morris (E. F.)
2005 *The Architecture of Imperialism. Military Bases and the Evolution of Foreign Policy in Egypt’s New Kingdom* (PdÄ, 22), Leyde.
- Obsomer (Cl.)
1995 *Sésostris I^{er}. Étude chronologique et historique du règne* (CEA, 5), Bruxelles.
2007 « Les expéditions d’Herkhouf (VI^e dynastie) et la localisation de Iam », dans M.-C. Bruwier, *Pharaons noirs. Sur la piste des quarante jours*, Morlanwelz, p. 39-52.
- Omar (M.)
2008 *Aufrührer, Rebellen, Widersacher, Untersuchungen zum Wortfeld « Feind » im pharaonischen Ägypten. Ein lexikalisch-phraseologischer Beitrag* (ÄAT, 74), Wiesbaden.
- Posener (G.)
1940 *Princes et pays d’Asie et de Nubie. Textes hiératiques sur des figurines d’envoûtement du Moyen Empire*, Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Elisabeth.
- Postel (L.)
2004 *Protocole des souverains égyptiens et dogme monarchique*, (Monographie Reine Elisabeth, 10), Turnhout.
- Rezk Ibrahim (M.) & Tallet (P.)
2008 « Trois bas-reliefs de l’époque thinite au ouadi el-Humur : aux origines de l’exploitation du Sud-Sinaï par les Égyptiens », *RdE*, 59, p. 155-180.
- Rilly (Cl.)
2006-2007 « Le nom de Saï et ses occurrences dans les textes méroïtiques », dans Br. Gratien (dir.), *Mélanges offerts à Francis Geus, CRIPEL*, 26, p. 303-312.
- Simpson (W. K.)
1963 « Studies in the Twelfth Egyptian Dynasty I-II », *JARCE*, 2, p. 53-63.
- Somaglino (Cl.)
2010a *Du magasin au poste-frontière dans l’Égypte ancienne : étude lexicographique du vocable khetem*, thèse de

doctorat inédite sous la direction de D. Valbelle, soutenue à l'université Paris-Sorbonne.

2010b « Les «portes» de l'Égypte dans l'Ancien Empire à l'époque saïte », *Égypte, Afrique & Orient*, 59, p. 3-16.

2013 « Notice *mnnw* », dans S. Dhennin & Cl. Somaglino, « Présentation du projet de Lexique multilingue des termes géographiques de l'Égypte ancienne et médiévale », *Carnet de recherches Systèmes toponymiques* (en ligne), URL : <http://systop.hypotheses.org/358> (page consultée le 20 mars 2016).

Spencer (P.)

1997 *Amara West I. The Architectural Report*, (ExcMem, 63), Londres.

Tallet (P.)

2012 *La Zone minière pharaonique du Sud-Sinaï, Catalogue complémentaire des inscriptions du Sinaï*, (MIFAO, 130), Le Caire, 2 vol.

2015 *Sésostris III et la fin de la XII^e dynastie*, Paris, Pygmalion.

Tallet (P.) & Marchand (S.)

1999 « Ayn Asil et l'oasis de Dakhla au Nouvel Empire », *BIFAO*, 99, p. 307-352.

The Epigraphic Survey

1930 *Earlier Historical Records of Ramses III, Medinet Habu I* (OIP, 8), Chicago.

Ullmann (M.)

2009 « Überlegungen zur kultischen Strukturierung Nubiens im Neuen Reich », dans R. Preys (dir.), *7 Ägyptologische Tempeltagung : Structuring Religion, Leuven, 28. September-1. Oktober 2005* (KSG, 3,2), Wiesbaden, p. 245-266.

Valbelle (D.)

1985 « Précisions apportées par l'iconographie à l'un des emplois du mot *dmj* », dans P. Posener-Kriéger (dir.), *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar* (BdE, 97), vol. II, Le Caire, p. 315-320.

2003 « L'Amon de Pnoubis », *RdE*, 54, p. 191-211.

2012 « Comment les Égyptiens du début de la XVIII^e dynastie désignaient les Kouchites et leurs alliés », *BIFAO*, 112, p. 447-464.

2014a « International relations between Kerma and Egypt », dans J. R. Anderson & D. A. Welsby (dir.), *The Fourth Cataract and Beyond, Proceedings of the 12th International Conference for Nubian Studies*, (British Museum Publications on Egypt and Sudan, 1), Louvain - Paris - Walpole, MA, p. 103-109.

2014b « Le jujubier dans la toponymie nilotique », *Orientalia*, 83/1, p. 106-122.

Vogel (C.)

2004 *Ägyptische Festungen und Garnisonen bis zum Ende des Mittleren Reiches*, (HÄB, 46), Hildesheim.

Yoyotte (J.)

1057-1960 « Souvenirs de rois anciens (Toponymie de l'Égypte pharaonique, II) », *GLECS*, VIII, p. 73-78.

Zibelius (K.)

1972 *Afrikanische Orts-und Völkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten*, (TAVO Beihefte Reihe, B/1), Wiesbaden.

Zibelius-Chen (K.)

2007, « Die Medja in altägyptischen Quellen », *SAK*, 36, p. 391-405.